

Dossier de rentrée Année scolaire 2026/ 2027

La Directrice et les équipes du Lycée Maritime Jacques de Thézac vous souhaite la bienvenue

Vous trouverez dans ce dossier les informations nécessaires pour une rentrée réussie dans notre établissement.

SOMMAIRE

Page 2 : Édito de la directrice

Page 3 : Convocation rentrée scolaire

Page 4 : Journée d'intégration

Page 5 + annexe : Calendriers

Page 6 et 7 : Infos diverses

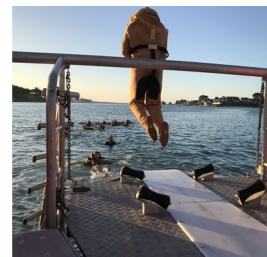
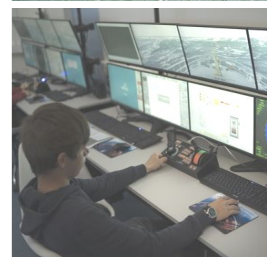
Page 8 : Vie de l'établissement (coupon réponse à retourner complété au secrétariat le jour de la rentrée scolaire)

Page 9 : Équipement individuel nécessaire

Page 10 et 11 : Internat

Page 12 : Aides Région Bretagne + Transports scolaires

- Pièces jointes : fournitures scolaires + flyer « pack navigation »



Édito de la directrice :

Bienvenue au Lycée maritime Jacques de Thézac.

En choisissant notre établissement, vous faites le choix d'une formation exigeante, tournée vers l'avenir et ancrée dans les valeurs du monde maritime. Nous sommes ravis de vous y accueillir. Vous vous engagez dans un parcours qui vous conduira vers les métiers de la mer, mais aussi vers une vie professionnelle et citoyenne riche de responsabilités.

Tout au long de votre scolarité, les équipes du lycée seront à vos côtés pour vous accompagner dans vos apprentissages, vous encourager dans vos réussites et vous aider à surmonter les difficultés que vous pourrez rencontrer. Votre formation repose sur un engagement partagé : celui des enseignants, des personnels, des professionnels du secteur maritime, mais aussi le vôtre.

Les métiers de la mer exigent des compétences solides, de la rigueur, de l'autonomie et un profond sens des responsabilités. Ces qualités se construisent chaque jour au lycée, dans les enseignements, lors des périodes de formation en entreprise, à bord des navires et dans la vie collective de l'établissement. Le respect des autres, des règles de sécurité et du travail bien fait constituent le socle de votre réussite.

Nous avons confiance dans votre capacité à réussir.

Je vous invite donc à bien prendre connaissance des informations du dossier de rentrée et je vous souhaite une excellente année scolaire au Lycée maritime Jacques de Thézac.

La Directrice



CONVOCATION RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1 septembre 2026

Accueil des élèves primo-entrants le matin :

Classes	Horaires d'arrivée	Accueil des élèves par l'équipe enseignante
CAP Maritime 1 ^{re} année	<u>10h00</u>	A 10h10, avec le professeur principal Cours à partir de 13h30 jusqu'à 16h30 de 16h30 à 17h30 Assemblée générale de l'association sportive
Seconde professionnelle maritime		
Seconde professionnelle cultures marines		
Classe Mise à Niveau Maritime		

Les parents pourront rencontrer les services de 9h à 10h30 (en salle 10) :

- Bureau de la vie scolaire : point sur la partie administrative de votre dossier d'inscription
- Service comptabilité : point sur les frais d'internat et de demi-pension
- Assistante sociale maritime – informations sur les aides diverses

Accueil des élèves l'après-midi :

Pour les élèves demi-pensionnaires qui mangent au self mardi 1^{er} septembre : prévenir l'établissement avant vendredi 28 août, par mail à l'adresse lpm-etel@mer.gouv.fr

Classes	Horaires d'arrivée	Accueil des élèves par l'équipe enseignante
CAP Maritime 2 ^e année	<u>13h30</u>	À 13h30, par le professeur principal Cours de 15h30 à 16h30 de 16h30 à 17h30 Assemblée générale de l'association sportive
1 ^{re} Polyvalent Navigant Pont et Machine		
1 ^{re} CGEM Commerce et Pêche		
Terminale CGEM Commerce et Pêche		
Terminale Cultures Marines		
Terminale Polyvalent Navigant Pont et Machine		



JOURNÉE D'INTÉGRATION

NOUVEAUX ARRIVANTS
CAP1 & SECONDES



RENCONTRES
Créer du lien



DÉCOUVERTE
Découvrir son lycée
et son environnement



ESPRIT D'ÉQUIPAGE
Apprendre à se connaître
et avancer ensemble

**SE RENCONTRER,
PARTAGER, DÉCOUVRIR,
GRANDIR ENSEMBLE !**

À PRÉVOIR POUR LA SORTIE



TENUE DE SPORT



CHAUSSURES DE SPORT



TENUE DE PLUIE



SAC À DOS



CASQUETTE



LUNETTES DE SOLEIL



CRÈME SOLAIRE



GOURDE



BIENVENUE À BORD !



RESPECT



ESPRIT D'ÉQUIPE



ENGAGEMENT



SOLIDARITÉ

Calendrier scolaire 2026 / 2027

Vacances scolaires : Le lycée est concerné par **la zone B**

» Dates vacances scolaires 2026-2027

ZONE A : Lyon, Bordeaux, Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Poitiers.

ZONE B : Aix-Marseille, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Amiens, Normandie, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims.

ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée Scolaire 2026	1 ^{er} septembre 2026 (pré-rentrée des enseignants : 31 août 2026)		
Vacances de la TOUSSAINT 2026	17 octobre 2026 ↓ 2 novembre 2026		
Vacances de NOËL 2026-2027	19 décembre 2026 ↓ 4 janvier 2027		
Vacances d'HIVER 2027	13 février 2027 ↓ 1 ^{er} mars 2027	20 février 2027 ↓ 8 mars 2027	6 février 2027 ↓ 22 février 2027
Vacances de PRINTEMPS 2027	10 avril 2027 ↓ 26 avril 2027	17 avril 2027 ↓ 3 mai 2027	3 avril 2027 ↓ 19 avril 2027
Pont de l'ASCENSION 2027	5 mai 2027 ↓ 10 mai 2027		
Vacances d'ÉTÉ 2027	3 juillet 2027		

Calendrier Scolaire 2026-2027

Jours fériés

Mercredi 11 novembre 2026, lundi 29 mars, jeudi 6 mai et lundi 17 mai 2027

Aptitude médicale à la navigation

Pour entrer en formation maritime et embarquer professionnellement sur un navire, l'aptitude médicale **est obligatoire**. Elle est délivrée à l'issue d'une visite réalisée par un **médecin des gens de mer** agréé par l'administration maritime.

Un **numéro de marin provisoire** est demandé **avant** la visite médicale initiale, car il permet l'identification du futur marin dans les systèmes de l'administration maritime.

Pour obtenir un **numéro de marin provisoire**, l'élève doit déposer une demande auprès de la **Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM/DML)** compétente, avec son propre mail.

L'ordre habituel des démarches est le suivant :

1. Demande du numéro de marin provisoire.
2. Prise de rendez-vous auprès d'un médecin des gens de mer.
3. Obtention du certificat médical d'aptitude.
4. Entrée en formation maritime ou premier embarquement.

Stage embarqués

Les stages embarqués sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Le calendrier des stages est téléchargeable sur le site internet du lycée. Les périodes peuvent empiéter sur le temps des vacances, sous certaines conditions.

Chaque élève bénéficie du suivi d'un enseignant appelé coordonnateur de stage. Il l'accompagne et l'aide dans ses démarches.

Formations spécifiques STCW

Des formations spécifiques STCW sont **obligatoires** pour pouvoir embarquer.

En cas d'échec ou d'absence pendant la formation, le lycée maritime ne peut pas prendre d'engagement sur la mise en place de séance de rattrapage. Chaque cas est étudié individuellement.

Référent Espace Numérique Maritime (ENM)

Le lycée dispose d'un référent Espace Numérique Maritime. Les coordonnées et les permanences sont consultables sur le site internet du lycée.

Service social maritime / Infirmerie

Le lycée dispose d'une permanence pour toutes les questions financières, sociales et de santé qui peuvent avoir un impact sur la scolarité.

Les horaires et les coordonnées sont affichés au sein du lycée et sur le site internet du lycée.

Association sportive



Le lycée dispose d'une association sportive.

Elle participe à la construction de qualités essentielles aux futurs marins : esprit d'équipage, endurance, autonomie, gestion du risque, entraide et respect des consignes de sécurité.

Les coordonnées et les activités sont consultables sur le site internet du lycée.

Classe défense

A partir de la rentrée 2026, le lycée proposera une option « classe défense » ouverte aux élèves volontaires, le jeudi de 13h à 14h.

Objectifs :

- Ouverture sur le monde maritime militaire,
- Comprendre les missions de la Marine nationale, la diversité des métiers
- Connaître les compétences humaines et techniques que la marine nationale mobilise au quotidien.

Inscription dans les premières semaines de la rentrée.

LYCÉE MARITIME JACQUES DE THÉZAC ÉTEL

CLASSE DÉFENSE 2026-2027

UNE IMMERSION AU CŒUR DU MONDE MARITIME MILITAIRE ET CITOYEN

S'ENGAGER DÉCOUVRIR GRANDIR

QU'EST-CE QUE LA CLASSE DÉFENSE ?

La Classe Défense permet aux élèves de découvrir l'univers de la défense, de la mer et de l'engagement citoyen à travers des activités concrètes, des rencontres et des projets.

Notre classe est parrainée par le :

B.R.E. DUPUY DE LÔME ÉQUIPAGE B

En partenariat avec la **MARINE NATIONALE**

ORGANISATION

- 1 HEURE TOUS LES 15 JOURS
- INTÉGRÉE DANS LA SCOLARITÉ
- PARTICIPATION SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

AU PROGRAMME

- DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA MARINE
- VISITES DE BÂTIMENTS MILITAIRES ET SITES STRATÉGIQUES
- RENCONTRES AVEC DES MARINS ET RÉSERVISTES
- PARTICIPATION À DES CÉRÉMONIES MILITAIRES ET MÉMORIELLES
- PROJETS PÉDAGOGIQUES ET HISTORIQUES
- DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET DE COHÉSION

LES OBJECTIFS

- DÉVELOPPER LA CULTURE MARITIME ET DÉFENSE
- COMPRENDRE LES ENJEUX STRATÉGIQUES MARITIMES
- RENFORCER LA COHÉSION, L'AUTONOMIE ET L'ENGAGEMENT
- VALORISER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE
- FAVORISER L'OUVERTURE PROFESSIONNELLE

★ **UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR NOS ÉLÈVES** ★

S'ENGAGER • DÉCOUVRIR • GRANDIR

RÉUNION D'INFORMATION PARENTS / ÉLÈVES RENTRÉE 2026

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Citoyenneté

Chaque élève peut s'investir dans la vie de l'établissement et participer aux instances :

- Conseil de classe ;
- Conseil de vie lycéenne ;
- Conseil d'administration ;
- Commissions
- Association sportive...

S'adresser à l'équipe de la vie scolaire.

Participation des familles à la vie de l'établissement

Vous êtes invités à participer :

- Aux conseils de classe ;
- Aux conseils d'administration ;
- Aux différentes commissions;
- Au conseil de vie lycéenne et aux différents projets.

APPEL A CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez contacter le secrétariat de l'établissement par mail, lpm-etel@mer.gouv.fr, avant le lundi 21 septembre 2026 au secrétariat.

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration de l'année scolaire 2026/2027 se dérouleront en octobre 2026 **de façon dématérialisée sur Pronote**.

Les dates concernant les dépôts de candidatures et le déroulé des élections n'étant pas encore connues à ce jour, elles vous seront communiquées ultérieurement.

ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL NÉCESSAIRE

Pour toutes les classes:

Éducation physique et sportive

- 1 survêtement, 1 short, 1 tee-shirt
- 1 paire de chaussures de sport récente
- nécessaire pour la douche

Nécessaire de piscine

- 1 maillot de bain (bermuda interdit)
- 1 bonnet de bain en silicone
- 1 paire de lunette
- 1 paire de claquette (tong interdit)
- 1 sac pour ses affaires

Vêtements de travail

- 2 bleus de travail obligatoirement en coton (*)
- 1 paire de chaussures de travail de sécurité obligatoirement en cuir résistant (*)
- 2 paires de gants de protection contre les risques mécaniques norme EN388 (*)
- 1 cadenas à clefs pour casier extérieur **OBLIGATOIRE**

() Les nouveaux élèves du lycée bénéficient de l'aide au 1^{er} équipement de la Région Bretagne. Le lycée se charge d'acheter et de fournir à ces élèves : un bleu de travail (sur les deux demandés), une paire de chaussures de sécurité et une paire de gants*

Pour les classes ci-dessous :

CAP matelot - Baccalauréat professionnel conduite & gestion des entreprises maritimes – polyvalent navigant pont et machine

- 1 ciré pour les stages embarqués (pantalon + veste)
- 1 paire de bottes

Baccalauréat professionnel cultures marines

- 1 cadenas à code (pour la ferme marine)
- 1 paire de waders ou cuissardes
- 2 paires de gants souples (en tissu enduit)
- des vêtements de travail (polaire, pantalon souple, bonnet, chaussettes)
- 1 blouse blanche en coton
- 1 ciré
- 1 paire de bottes blanches ou bleues

Écrire votre nom sur chaque effet personnel (étiquettes ou au feutre)

L'entretien des équipements individuels est à la charge des familles

INTERNAT

L'inscription à l'internat (ou à la demi-pension) se fait obligatoirement au trimestre. Il n'est pas possible de changer de régime (externe, demi-pensionnaire, interne) en cours de trimestre.

L'inscription à l'internat se fait sous réserve de place

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE POUR LES ÉLÈVES INTERNES à fournir par les familles

Literie

- 1 alèse imperméable (1 place : 0,90 m x 1,90 m)
- 1 drap housse (1place)
- 1 oreiller + taie
- 1 housse de couette (1 place)
- des cintres

Effets personnels

- 1 paire de chaussons et 1 paire de claquettes pour la douche
- affaires de toilettes
- 1 cadenas

NOTES IMPORTANTES

L'internat est ouvert chaque dimanche soir, à partir de 20H00. Il est réservé aux élèves ayant des difficultés de transports, sous réserve de place (s'adresser auprès du CPE).

Pour des raisons d'hygiène, en cas d'oubli pour le dimanche soir du nécessaire de couchage, tout élève se présentant sans le trousseau requis se verra interdire l'accès à l'internat la semaine suivante.

INFORMATIONS CONCERNANT LA VIE AUX INTERNATS MUTUALISES **du Lycée maritime Jacques de Thézac et du Lycée Emile James**

Dans l'intérêt de la réussite scolaire et du bien être des élèves, le repos est indispensable après la journée scolaire.

Étude du soir obligatoire :

Des études obligatoires pour les élèves sont mises en place tous les soirs de la semaine par roulement. Les élèves du lycée maritime sont soumis à ces **études obligatoires et surveillées entre 18h00 et 18h45.**

En début d'étude, les assistants d'éducation lisent les cahiers de textes aux élèves pour leur rappeler le travail qu'ils ont à effectuer pour la semaine.

Utilisation des téléphones/ bien être :

L'utilisation des téléphones par les élèves au sein de l'internat est interdite entre 22h00 ou 22h30 et 6h30 du matin. Tout manquement à cette règle exposera l'élève à une sanction disciplinaire.

Cette interdiction est prévue par le règlement intérieur de l'internat.

1. Chaque soir, l'extinction des feux est fixée à 22h00 ou 22h30.
2. Dès 22h00 ou 22h30, les élèves ont l'obligation de déposer leur téléphone dans une boîte récupérée par un assistant d'éducation qui sera remise le matin en chambre à 6h30. Les assistants d'éducation veillent à ce que cette consigne soit respectée.
3. Si la règle d'interdiction du téléphone n'est pas respectée, les sanctions suivantes sont prévues:
 - Première fois : une nuit d'exclusion.
 - Deuxième fois : trois nuits d'exclusion.
 - Troisième fois : exclusion immédiate et définitive de l'internat.

Activités :

De nombreuses activités sont proposées le soir : activités sportives, ludiques, récréatives, manuelles et cinéma.

Infirmière scolaire :

Une infirmière scolaire assure les permanences pour l'ensemble des élèves accueillis aux internats.

AIDES DE LA RÉGION BRETAGNE

Manuels scolaires

Le lycée se charge d'acheter une partie des manuels scolaires et d'en faire la distribution le jour de la rentrée. Les livres devront être restitués à la fin de l'année scolaire en bon état. En cas de dégradation ou de perte, une facturation de l'ouvrage au prix du neuf sera à la charge de l'élève.

L'achat des cahiers d'activités et les livres figurant sur la liste des fournitures scolaires (cf pièce jointe) est à la charge des familles et à télécharger sur le site internet .

Vêtement à flottabilité intégrée

La Région Bretagne subventionne l'établissement pour l'achat d'un vêtement à flottabilité intégrée (V.F.I.) par élève.

Chaque élève se voit attribuer nominativement un V.F.I. qui devient sa propriété. Ce matériel est remis à l'élève avant le début de son 1^{er} stage. Il est sous sa responsabilité. Il devra être restitué en classe de 1^{ère}, à la demande du professeur principal, pour révision.

Pour ceux qui le souhaitent, un espace de stockage est prévu au sein du lycée.

En cas de déclenchement du V.F.I. lors des stages, le rapporter au lycée pour un échange de matériel.

En cas de détérioration ou de perte, le V.F.I. sera facturé (environ 130 €).

TRANSPORTS SCOLAIRES

Informations du Conseil Régional sur les transports scolaires

Nouveauté 2026

Pour s'inscrire, les familles devront disposer d'un compte [Mon-Compte.bzh](#).

Inscriptions au transport scolaire 2026-2027

Les inscriptions au transport scolaire BreizhGo ouvriront **début juin 2026**.

Elles s'effectueront **exclusivement en ligne** sur [www.breizhgo.bzh](#), rubrique *Transport scolaire*.

Date limite d'inscription : 16 juillet 2026

Toute demande reçue après cette date entraînera l'application d'une **majoration de 40 € par famille**.